

ANNEXE 3 – FICHE BUDGET

FICHE COMPLEMENTAIRE BUDGET MENSUEL (à joindre au dossier)

Ressources mensuelles du foyer				Charges mensuelles - (au besoin, indiquer dans la colonne de droite les charges effectivement réglées par la famille)		
Origine des Ressources	demandeur	conjoint	Autres personnes			
				Loyer résiduel		
Revenus professionnels				Electricité		
Indemnités journalières				Gaz		
Indemnités de formation				Autre mode de chauffage		
Indemnités Pôle Emploi (allocation chômage)				Eau + taxe assainissement		
R.S.A.				Assurance habitation		
Prime d'activité				Assurance véhicule		
Invalidité – rente AT				Téléphone + internet		
Retraites				Assurance mutuelle santé		
AAH + complément				Taxe d'habitation Taxe foncière Taxe ordures ménagères		
Allocation veuvage Pension de réversion				Impôts sur le revenu		
Pension alimentaire reçue				Frais de déplacement/mobilité		
AF + CF + PAJE				Frais de scolarité		
ASF				Cantine scolaire		
Complément libre choix d'activité				Frais de garde d'enfants		
Complément libre choix mode de garde				Pension alimentaire effectivement versée		
Autres (à préciser)				Dépenses alimentaires et d'hygiène, vêtements		
				Autres (à préciser)		
TOTAL des ressources (R)	€	Nombre de parts :		TOTAL des charges		€
Total des ressources Nombre de parts = Q.F. :				Indiquer ci-dessous vos prêts en cours (**)	Montant mensuel du remboursement €	
				1-		
<i>Bourse scolaire :</i>				2-		
<i>AEEH :</i>				3-		
<i>Loyer CC -v</i>	<i>Aide au logement -v</i>	<i>RLS -v</i>	<i>Loyer résiduel v</i>	4-		
				Total des prêts à rembourser		
				Reste à vivre au moment de la demande : (ressources – charges mensuelles – crédits / dettes mensuelles réelles)		€

(**) Infos à compléter en page 2.

Charges mensuelles exceptionnelles au moment de la demande :

(fournir les justificatifs)

Nature :

Montant :

Crédits et Prêts (en cours)

Nom organisme prêteur	Montant total	Montant mensuel	Date 1er remboursement	Date dernier remboursement
1-				
2-				
3-				
4-				
Total				

Dettes (autres créances) : ici figure les prêts non remboursés

Nature	Montant	Modalités remboursements prévues
TOTAL		

NB : dans le calcul des dettes, seules les dettes qui sont effectivement remboursées ou pour lesquelles un échéancier a été déterminé seront prises en compte dans le calcul du reste à vivre

En cas de plan de surendettement, il est à mentionner dans les dettes et à prendre en compte dans les charges du ménage

Nom du demandeur :.....

Le demandeur atteste l'exactitude des renseignements figurant sur la fiche budget.

Signature(s)

Demandeur

Conjoint